

Conseil de quartier Bellecour-Cordeliers

Compte-rendu de la réunion plénière du 14 décembre 2017

Présents : Monique AMIET, Marie-Françoise BOINAY, Vincent BLANCHARD, Solenne COQUILLE, Jacqueline FENDLER, Jean-Pierre FENOUILLET, Marie-Jo FOUCHE, Maryse JOULIE, Guillaume LABOULLE, Sylvie MATHIEU, Cécile MONNIER, Alexandre RICHARD, Françoise TERTRAIS, Nicole VALAT, Christian VILLEFRANCHE ...

Absents excusés : Virginie BESTANI, Sophie BRAUN, Agnès CHAVENT, Catherine CREUZET, Alexandra DE BROSSE, Martine DIQUELOU, Elsa FRANCESCONI, Christophe GARNOT, Yves GODDE, Matthieu HERVE, Jeanne MATRINGUE, Brigida MUSTO, Solange PANNACCI, Dominique POIGNON, Pierre PORTE, Laure SYLVESTRE.

La séance est ouverte à 19h.

Cette réunion est l'occasion d'une prise de contact et d'un échange avec Jérôme MALESKI adjoint au Maire de Lyon, délégué à la démocratie locale et à la participation citoyenne.

1/ DEFINITIONS :

Après la présentation de chaque participant et du fonctionnement de notre conseil de quartier au travers de nos 2 commissions, M. Maleski nous a exposé la différence entre démocratie locale et participation citoyenne :

- **La démocratie locale** comprend les Conseils de Quartier qui rassemblent plus de 3500 personnes, dont 517 nouveaux participants (61 dans notre arrondissement) ainsi que les 33 CIL (Comités d'Intérêt Locaux)
-
- **La Participation Citoyenne** comprend les Conseils Citoyens, uniquement dans les quartiers « Politique de la ville », est un collectif associant habitants et acteurs locaux encadrés par la Préfecture pour des enquêtes ponctuelles. Il n'existe pas de Conseil Citoyens dans le 2^{ème}.
- <http://www.polville.lyon.fr/tous-acteurs/conseils-citoyens>

Jérôme Maleski nous cite en exemple la consultation sur les rythmes scolaires qui a rassemblé plus de 2000 réponses par l'intermédiaire d'une plateforme numérique (coût : 8000 Euros) qui se charge aussi du dépouillement et de la synthèse.

Il nous laisse la porte ouverte pour utiliser ce type de consultation...

2/ PROJETS :

Place d'Albon : Le CIL local a proposé un plan de circulation qui reste à valider.

Jardins partagés : C'est dans l'air du temps, reste à trouver un endroit adéquat (place Antonin Gourju, Terrasses de la Presqu'île...)

<https://www.lyon.fr/cadre-de-vie/gestion-environnementale/les-jardins-partages>

Brocante/vente greniers place des Célestins : Pas de problème selon Jérôme Maleski, mais attention de déposer un OTEP 3 mois avant la date de la manifestation.

https://vide-greniers.org/69-Rhone/septembre?_otid=navbar-period

3/ BUDGET DU CONSEIL DE QUARTIER :

En moyenne, la Mairie Centrale alloue **1500 Euros par an** à chaque Conseil par l'intermédiaire des Mairies d'arrondissement.

Cette somme peut-être utilisée pour organiser des manifestations (Fête des Voisins, Rallyes, enquêtes, etc.)

Il existe aussi les projets APICQ qui peuvent bénéficier jusqu'à 5000 Euros/an, ils doivent être innovants et non répétitifs.

4/ QUESTIONS DIVERSES :

Stationnements payants : l'augmentation des amendes de 17 à 60 Euros a pour but d'inciter les automobilistes à utiliser les parkings et à respecter la loi...

Stationnements résidents : pas de réponse claire sur la taxation de la vignette résident (40 Euros pour la première et 60 Euros pour la deuxième)

Plaques de rues : elles disparaissent principalement lors de la réfection des commerces, il faut donc être attentif à leur réinstallation à l'issue des travaux (le signaler à la Mairie)

Fiches navettes et diagnostics en marchant : retours trop long, cela démotive les rédacteurs. Pourquoi ne pas instaurer un suivi informatique ?

La séance est levée vers 21h